

Discipline : Géographie	Classe : 4°	Cours : 05	Nbre de séances : 3
Thème : L'aménagement du territoire			
Chapitre : Les grandes réalisations de l'aménagement du territoire			
Objectifs : 1) Appréhender les objectifs principaux de l'aménagement du territoire français et les mécanismes de la prise de décision; 2) Connaître les principales réalisations et en faire une carte;			
Problématique : Comment l'aménagement du territoire a-t-il structuré le territoire français ? Quelles ont été ses principales réalisations ?			
Documents : 1) Jeu de rôle : 7 rôles avec les cartes qui vont avec. 2) Un fond de carte de France avec les villes, les fleuves et le relief. 3) Tableau des compétences des collectivités territoriales. 4) Texte d'Eugène Claudius-Petit. 5) Texte de Jérôme Monod.			
Déroulement : 1) On forme des groupes de deux élèves. Chaque groupe a un rôle (fiche rôle et mission) et une carte spécifique à chaque rôle. On explique le fonctionnement du jeu : choix de l'aménagement en fonction des données; avantages et inconvénients du choix. Les groupes ont 15 ' pour formuler et mettre en forme leurs choix sur la carte. 2) Chaque groupe passe au tableau pour expliquer son rôle et figurer sur une carte leurs choix en l'expliquant. Sur une deuxième carte en parallèle, on reprend l'exposé des élèves et on explicite les choix réels effectués par les aménageurs. On complète la deuxième carte au tableau et les élèves la leur. 3) Ecriture de I) 4) Lecture, analyse et collage du texte d'Eugène Claudius-Petit. Ecriture II) 5) Lecture, analyse et collage du texte de Jérôme Monod et du tableau sur la décentralisation. Ecriture III). 6) Elaboration de la légende de la carte de synthèse. et IV) Citation de quelques réalisations de l'Aménagement du territoire.			
Trace écrite : <u>I) Les origines de la politique actuelle d'aménagement :</u> Les hommes ont de tous temps aménagés leurs territoires. En France, les nécessités de la reconstruction après la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945) amènent l'Etat à devenir l'acteur principal de la politique d'aménagement. En 1963, il crée la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'action Régionale (DATAR) qui a pour mission de proposer au gouvernement des actions pour un développement équilibré du territoire.			
<u>II) Les objectifs de l'aménagement du territoire en France :</u> Dans les années 50, la croissance du pôle parisien au détriment du reste de la France inquiète les gouvernements qui entament alors une politique de rééquilibrage entre : - Paris et la province par la création de huit métropoles d'équilibres (voir carte) pour faire contrepoids à Paris. - la France de l'Ouest agricole et la France de l'Est industrielle par la décentralisation industrielle et tertiaire : Renault s'installe au Mans, à Caen, à Nantes, ...; l'Aérospatiale à Toulouse et Bordeaux; Météo France à Toulouse; ... - France urbaine et France rurale par la construction de voies de communications pour <u>désenclaver</u> les zones les plus éloignées des grandes villes ainsi l'autoroute A 75 qui traverse le Massif Central ou le réseau routier breton.			
<u>III) La décentralisation : nouveaux acteurs, nouveaux projets :</u> En 1982 avec les lois de <u>décentralisation</u> , les collectivités territoriales (régions, départements et communes) obtiennent de nombreux pouvoirs (voir tableau). Elles cherchent à valoriser leurs richesses (économiques, culturelles, naturelles, ...) par de nouveaux projets agricoles (produits de qualité avec <u>AOC</u> , ...), touristiques (Pont du Gard, Vulcania, Futuroscope, ...), éducatifs (création d'écoles, de lycées, ...), technologiques (technopôles comme Sophia- Antipolis à Nice). Elles cherchent à se raccorder aux zones dynamiques du territoire français et européen. Aujourd'hui, l'Union Européenne devient la nouvelle échelle de l'aménagement du territoire.			
<u>IV) Les grandes réalisations de l'aménagement du territoire français :</u>			
Evaluation :			